## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/01/2005 Convocation du 18/01/2005

Compte rendu affiché le : 04/02/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY

Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Présents: M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT;

Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; MIe VEYRIER; Mme PERRIN; M. GONDELAUD; M. FORGET; M.

MACHURAT; Mle MILLET; M. BOUREZG

Absents représentés: Mme BERRA (pouvoir à Mme PERRIN); Mme ZUILI (pouvoir à Mme

GUERIN); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme GLATARD (pouvoir à Mme BOUHEY); Mme DESVIGNES (pouvoir à M. AUROY); Mme MARMONIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M.

BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT)

M. FERNANDES; Mme LABASOR

BELLOT (pou Absents excusés : M. FERNANI

Absents:

Ref : CC

Nombre de conseillers		
En exercice	29	
Présents	20	
Votants	27	

Objet: Marché Pôle Petite Enfance Appel d'offres ouvert

Monsieur l'Adjoint délégué rappelle que la commune a décidé de réaliser un pôle Petite Enfance dans le bâtiment qu'elle a acquis rue Curie (ancienne salle Sainte Elisabeth).

Il indique que la dépense relative à cette opération figure au budget communal et que la maîtrise d'oeuvre a été confiée au cabinet d'architectes Archi Gones.

Faisant le point de la procédure en cours, il explique que conformément au code des marchés publics, la commission d'appel d'offres convoquée les 12 et 19 janvier 2005, dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, a procédé aux choix des entreprises.

Il indique que lors de la première réunion, le dossier administratif des entreprises ayant répondu à l'avis d'appel public à la concurrence, a été vérifié pour connaître les dossiers à rejeter ; la seconde a permis de déterminer les entreprises retenues.

Il donne les résultats de la consultation et invite le conseil municipal à autoirser Monsieur le Maire à signer lesdits marchés.

## Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics,
- CONSIDERANT les choix de la commission d'appel d'offres effectués dans le cadre d'un appel d'offres ouverts,
- NOTE le choix des entreprises effectué par la commission d'appel d'offres pour l'opération citée en objet,

	Entreprises pressentiespar la maîtrise	MONTANT TTC
	D'ŒUVRE	EN EUROS
Lot 01 – Voirie réseaux divers	<b>Bouhey SA</b> – 69250 Neuville-Sur-Saône	25 492,74
Lot 02 – Démolitions intérieures	<b>Bouvier Sarl</b> – 69250 Neuville-Sur-Saône	200 327,77
Lot 03 – Ravalement de façades	Degerli Sarl – 69800 Saint-Priest	51 519,61
Lot 04 – Étanchéité	Garcon étanchéité – 69730 Genay	7 054,53
Lot 05 – Charpente bois – Couverture – Zinguerie	J. Faure Sarl – 69 Grézieu la Varenne	50 612,79
Lot 06 – Menuiseries alu & serrurerie	Sanchez Services – 69800 Oullins	49 925,82
Lot 07 – Menuiseries extérieures & int. Bois	Boccardo Sarl – 69660 Collonges Mt d'Or	70 712,30
Lot 08 – Isolation plâtrerie Peinture	Degerli Sarl – 69800 Saint-Priest	78 785,90
Lot 09 – Sols souples	Sols modernes – 69001 Lyon	7 765,16
Lot 10 – Carrelage faïences	<b>De Brito José</b> – 69000 Lyon	27 864,44
Lot 11 – Plomberie sanitaires	Knoepfli Sarl – 01600 St Didier de Formans	21 273,00
Lot 12 – Chauffage – Ventilation	Marché infructueux	
Lot 13 – Électricité	Knoepfli Sarl – 01600 St Didier de Formans	41 739,47

- AUTORISE Monsieur le Maire à à signer les marchés avec les entreprises retenues et à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire,
- ENREGISTRE que le lot n° 12 est déclaré non fructueux conformément aux articles 35 et 53 du CMP et autorise Monsieur le Maire à engager une procédure de marché négocié,
- RAPPELLE que l'opération est inscrite au budget communal (opération 0013).

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 27 janvier 2005
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après Dépôt en préfecture le 14 février 2005 Publication ou affichage du 14 février 2005 Paul LAFFLY, Maire.